VENTES POUR TAXES

(Suite de la 3me Page)

MANUEL TURNER—
No. 745—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$4.40
Un certain terrain et amélorations qui s'y trouvent, situ dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 18 dans l'Ilet No. 123, borne par les rues Royal, Chartres, Sisters et Jordan, mesurant 29 pieds 2 pouces de face à la rue Royal sur 150 pieds de profondeur.

UNITED STATES LAND CO. LTD.—
No. 376—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$4.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 3 dans l'Ilet No. 150t, borné par les rues Hope, New Orléans Allen et Law, mesurant 64 pieds de face à la rue New Orléans par 100 pieds en profondeur.

UNITED STATES LAND CO. LTD.—
No. 349—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$3.30
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans désigné comme terrain No. 1 dans l'Ilet No. 1372, borné par les rues Allen, Law, Dorgenois et Annette mesurant 30 pieds de face à la rue Dorgenois par 100 pieds 10 pouces en profondeur.

UNITED STATES LAND CO. LTD.—
No. 347—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$8.80
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-orléans, désignés comme terrains Nos. 1 et 2, dans l'Ilet No. 1330, borné par les rues Bourbon, Rocheblave, Dorgenois et Touro, mesurant 64 pieds de face à la rue Bourbon par 128 pieds en profondeur et formant le coin des rues Bourbon et Dorgenois.

UNITED STATES LAND CO. LTD.—
No. 348—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $4.40
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 18 et 19, borné par les rues Allen, Rocheblave, Dorgenois et Annette, mesurant 66 pieds de face à la rue Allen par 100 pieds en profondeur et formant le coin des rues Allen et Dorgenois.

UNITED STATES LAND CO. LTD.—
No. 374—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$33.00
Dix certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos 11 à 20 dans l'Ilet No. 1375, borné par les rues Bourbon, Law, Dorgenois et Touro, diverses mesures. Le lot 13 forme le coin dse rues Toura et Law.

UNITED STATES LAND CO., LTD.—
No. 342—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$4.40
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 7 et 8 dans l'Ilet No. 1478, borné par les rues Annette, Miro, Tonti et Allen, mesurant 63 pieds de face à la rue Annette par 180 pieds en profondeur et formant le coin des rues Annette et Tonti.

FERNAND VEZOUX—
No. 1324—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$1.10
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situe dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 7-8 dans l'Ilet No. 4, borné par les rues Farragut, De Armas, Socrates et Kohn Line, mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Farragut sur 118 pieds de profondeur.

CHAS WAGNER—
No. 140—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$57.20
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 11 dans l'Ilet No. 55, borné par les rues Royale, Bourbon, Hôpital, et Ursulines, mesurant 24 pieds 2 pouces de face à la rue Royale sur 103 pieds de profondeur.

JAS. D. WARBURG—
No. 210—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$77.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier Méans désigné comme terrain No. Pt. 18 dans l'Ilet No. 756, borné par les rues Cleveland, Carrollton, Pierce et Canal, mesurant 101 pieds de face à la rue Cleveland par 35 pieds en profondeur, et forme le coin des rues Cleveland et Carrollton Ave.

THOS. WATKINS—
No. 1166—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$8.80
Certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos R. 17, C. B. 7-20-22 dans l'Ilet No. 457, borné par les rues Tonti, Miro, Quatrième et Washington, mesurant terrain R. 17 32 pieds de face à la rue Tonti sur 135 pieds de profondeur; terrain C. B. 7-20-22 mesurant 82 pieds de face à la rue Quatrième sur 113 pieds de profondeur.

THOMPSON WALKER—
No. 1634—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$90.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 1 dans l'Ilet No. B. V. fo. 174, borné par le Boulevard Audubon et Carré E, mesurans 15-130 pieds de face au Boulevard Audubon par 135-188 pieds de profondeur.

HARRY WAGNER—
No. 722—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$1.10
Trois certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situ s dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-orléans, désignés comme terrains 16-18 dans l'Ilet No. 1405, borné par les rues Deers, Rabbit, Mindes et Louis, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Deers sur 120 pieds de profondeur.

JULIEN WEBSTER—
No. 921—Pour taxes de ville de d'année 1912 montant à.....$3.30
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 10 dans l'Ilet No. 1383, borné par les rues Tonti, D'Abadie, St. Bernard, Miro et Aubrey, mesurant 30 pieds de face à la rue Tonti par 132 pieds en profondeur.

GEO. E. WINK—
No. 851—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$11.00
Une certain portion de terre et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme une portion de terre dans l'Ilet No. 728, borné par les rues Independence, Congress, Claiborne et Derbigny.

J. R. WILKINSON—
No. 795—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$26.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 6 dans l'Ilet No. 294, borné par les rues France, Lesseps, Burgundy et Rampart, mesurant 31 pieds 11 pouces de face à la rue France sur 113 pieds 10 pouces de profondeur.

C. WILLIS—
No. 1169—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$4.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 7 dans l'Ilet No. 158, borné par les rues Troisième, Quatrième, Miro et Tonti, mesurant 29 pieds 4 pouces de face à la rue Troisième sur 127 pieds de profondeur.

E. WRIGHT ET B. BUTLER—
No. 1340—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$1.43
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 61-62 dans l'Ilet No. 277, borné par le chemin public Leesburg, mesurant chacun 40 pieds de face au chemin public sur 120 pieds de profondeur.

VENTES POUR TAXES

JAS. WILKINSON—
No. 695—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$61.60
Certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Second District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 17 et pt. 18 dans l'Ilet No. 592, borné par les rues Murat, Olympia, Toulouse et St. Pierre, mesurant, lot 17, 30 pieds 10 pouces de face à la rue Murat par 120 pieds en profondeur, lot 18 mesure 14 pieds 2 pouces rue Meurat par 120 pieds en profondeur.

JOHN WILLIAMS—
No. 406—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$33.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 4 dans l'Ilet No. 613, borné par les rues Gravier, White, Dupre, et Tulane, mesurant 28 pieds de face à la rue Gravier par 120 pieds en profondeur.

JACOB PHILIP WOLFE—
No. 1098—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$61.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 3 dans l'Ilet No. 235, borné par les rues Carondelet, St-Charles, Philip et Jackson, mesurant 30 pieds de face à la rue Carondelet sur 120 pieds 3 pouces de profondeur.
YORK REALTY CO. LTD—
No. 600—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$26.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 12 dans l'Ilet No. 298, borné par les rues St. Peter, Carondelet Walk, Miro et Tonti mesurant 30 pieds de face à la rue St. Peter par 100 pieds en profondeur.

MLLE ELISE C. ZIEGLER—
No. 120—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$88.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. F. 22 dans l'Ilet No. 195, borné par les rues St. Charles, Prytania, Terpsichore et Euterpe, mesurant 23 pieds 9 pouces de face à la rue St. Charles Ave, par 127 pieds 10 pouces en profondeur.

JNO. J. ZOZLLINGER—
No. 205—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$26.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 33 dans l'Ilet No. 750, borné par les rues D'Hemecourt, Scott, Pierce et Ulloa, mesurant 23 pieds de face à la rue D'Hemecourt par 159 pieds 10 pouces en profondeur.

AVIS AUX
CREANCIERS HYPOTHECAIRES
DE LA VILLE DE LA
NOUVELLE ORLEANS
Bureau du Trésorier.
De la Ville de la Nouvelle Orléans.

Conformément à la section 63 de l'acte No. 85 de 1888, et aux lois qui pourvoient à tels cas, avis est par le présent donné à toutes les personnes qui ont des hypothèques sur des propriétés foncières situées dans la ville de la Nouvelle Orléans, sur lesquelles n'auraient pas été payées les taxes de l'année 1911 et années précédentes que j'en commencerai la vente, à la porte de la Maison de Cour LUNDI 27 avril, 1914, et que nombre de portions de ces propriétés délinquantes sont maintenant annoncées dans ce journal conformément à la loi préparatoire à telles ventes. L'attention des créanciers hypothécaires est appelée spécialement sur ces annonces de ventes pour taxes, et ils sont prévenus d'avoir à prendre avant la vente, telles mesures qu'ils jugeront nécessaires pour protéger leurs droits.

A. G. RICKS,
Commissaire des Finances Publiques.

Au dit jour je vendrai telles portions de chacune des propriétés spécifiées que me désignera chacun des débiteurs et dans le cas où le dit débiteur ne désignerait pas une somme suffisante de propriétés, je vendrai tout de suite et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée de tout débiteur à un acquéreur quelconque pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur. Les ventes se feront sans estimation au comptant contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la propriété, et en payant en outre 20 pour cent et les dépens et pénalités ajoutées.

A. G RICKS,
Commissaire des Finances Publiques.
mars 30—avril 1 8 15 22

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Louise Betz vs. Mme Stella Alexander.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans — No. 60800 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique dans mon entrepôt, 727-729 rue St. Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI, 7 Avril, 1914, à 11 hrs, du matin la propriété suivante décrite à savoir:
Un coffre fort, une table, un lit, une armoire, une glacière, 4 chaises, un lavabo, une armoire, une table de toilette, une table de milieu une chaise, une armoire à glace, une table de toilette, un lavabo, une table, trois chaises, un porte essule mains, etc.,
Saisie dans le procès ci-dessus intitulée.
Conditions — Comptant.
P. McGILL,
Constable, Première Cour de Cité pour la paroisse de la Nouvelle Orléans.
JEWELL SPERLING, avocat pour le demandeur.
mars 27 avril 1-7

ANNONCE JUDICIAIRE

James Brown vs. Mlle Virginia West.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans — No. 62344. — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la paroisse d'Orléans, je procederai à vendre à l'encan, en mon entrepôt, 727-729 rue St. Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Second District de cette ville le SAMEDI, 4 avril, 1914, à onze heures a. m. la propriété suivante à savoir:
Un piano et un tabouret.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant.
P. McGILL,
Constable, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
A. GUILBAULT, avocat pour le demandeur.
mars 21-31 avril 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

John G. Kostmayer, Agent, vs. Mme Alice A. Young.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 62,749 — En vertu d'un writ fieri facias qui m'a été adressé par l'honorable première cour de cité pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, je procéderai à vendre à l'encan en mon entrepôt Nos. 727-729 rue St. Louis, entre les rues Royale et Bourbon dans le Second District de cette ville, le JEUDI, 9 avril 1914, à 11 heures du matin, la propriété suivante décrite à savoir:
Trois berceuses, deux tables de centre, un davenport, une table de centre, une toilette avec glace, une armoire à glace, un lavabo à glace, une berceuse, une table de toilette, une chiffonière, un lavabo, une table plate, une table de salle à manger, un réfrigerateur, un garde manger.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
CONDITIONS. — Comptant.
P. McGILL,
Constable de la première cour de cité pour la paroisse d'Orléans.
BUCK, WALSH & BUCK, Avocats pour le demandeur.
mars 29—avril 3 9

CHEMINS DE FER

HEURES D'ARRIVEES ET DE DEPARTS

Illinois Central

ARRIVEE

The Limited," Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	5:15 p m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	10:55 a m
Local Mail	6:40 p m
Northern Express	8:50 a m
McComb Accommodation	9:50 a m
Excursion Dimanche	9:30 p m

DEPART

The Limited," Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	9:15 a m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	7:10 p m
Local Mail	5:30 a m
Northern Express	4:30 p m
McComb Accommodation	2:50 p m
Excursion Dimanche	7:45 a m

Yazoo et Mississippi Valley

ARRIVEE

Vicksburg Express	5:30 p m
Memphis Express	8:10 a m
BatonRouge et Woodville Accommodation	9:40 a m
Excursion Dimanche	9:30 p m

DEPART

Vicksburg Express	7:00 a m
Memphis Express	3:15 p m
Baton Rouge et Woodville Accommodation	4:15 p m
Excursion Dimanche	8:00 a m

Southern Pacific Company

ARRIVEE

Houston Local	5:25 p m
Sunset Express pour Louisiana, Texas et Californie	6:45 p m
Lafayette Local	11:40 a m
Texas Express	7:25 a m

DEPART

Houston Local	6:50 a m
Sunset Express pour Louisiana, Texas et Californie	11:55 a m
Lafayette Local	3:00 p m
Texas Express	9:00

New Orleans Great Northern Railroad

Station Terminale Rue Canal

ARRIVEE

Tous les Jours Excepté Dimanche

Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom et int.	5:50 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, et intermédiaire	8:50 a m

Dimanche Seulement

Jackson, Columbia, Tylertown et intermédiaire	8:05 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	10:05 a m

Excursions des dimanches.

Folsom, Covington, Mandeville, Abita Springs, Forest Glen, Lacombe et intermédiaire	8:05 p m

DEPART

Tous les Jours Excepté Dimanche

Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom et intermédiaire	6:50 a m
Folsom, Columbia, Tylertown et intermédiaire	4:15 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	6:00 p m

Dimanche Seulement

Jackson, Columbia, Tylertown, et intermédiaire	7:35 a m

Excursions des dimanches.

Folsom, Covington, Mandeville, Abita Springs, Forest Glen.	

Frisco Lines

Station Terminale Rue Canal

DEPART.

Houston, Beaumont, De Quincy, Eunice, Opelousas, Baton Rouge	7:10 p m

ARRIVEE.

Houston, Beaumont, De Quincy, Eunice, Opelousas, Baton Rouge	10:55 a m

HORAIRE LOUISIANA SOUTHERN

Embrachements des Lignes Frisco.

Effective 24 août 1913.

Rues St. Claude et Champs Elysées.

DEPART.

Train spécial d'ouvriers pour Violet, tous les jours dimanches excepté	6:00 a m
Pointe-à-la-Hache passagers, tous les jours dimanches excepté	7:00 a m
Pointe-à-la-Hache passagers,	4:30 p m
Pointe-à-la-Hache passagers, tous les jours	4:30 p m
Pointe-à-la-Hache passagers, dimanche seulement	8:00 a m
Shell Beach Motor, tous les jours	7:00 a m
Shell Beach Motor, tous les jours	4:30 p m
Sportsman's Special, Shell Beach, dimanche seulement	5:00 a m
Beach, dimanche seulement	5.10 p m

ARRIVEE.

Train spécial d'ouvriers pour Violet, tous les jours dimanches excepté	6:00 p m
Pointe-à-la-Hache passagers, tous les jours dimanches excepté	6:00 p m
Pointe-à-la-Hache passagers, tous les jours	10:10 a m
Pointe-à-la-Hache passagers, dimanche seulement	6:25 p m
Shell Beach Motor, tous les jours	10:10 a m
Shell Beach Motor, tous les jours	7:50 p m
Sportsman's Special, Shell	

Louisville et Nashville

ARRIVEE

New York and Nouvelle Orléans Limited	7:50 a m
Cincinnati et Florida Express	7:05 a m
Cincinnati, Chicago et New York Express	8:30 p m
Montgomery Accommodation	6:45 p m
Gulf Coast Limited (tous les jours excepté Dimanche)	8:50 a m
Nouvelle Orléans-Mobile Accommodation	11:55 a m
Excursion Dimanche	8:05 p m

DEPART

New York and Nouvelle Orléans Limited	8:00 p m
Cincinnati et Florida Express	9:00 p m
Cincinnati, Chicago et New York Express	8:30 a m
Montgomery Accommodation	5:45 a m
Gulf Coast Limited (tous les jours excepté Dimanche)	3:25 p m
Nouvelle Orléans-Mobile Accommodation	5:15 p m

Queen et Crescent.

Station Terminale, rue Canal.

DEPART

New York et Washington	7:30 p m
Cincinnati et Asheville	7:30 p m
St. Louis et Chicago	4:45 p m
Cincinnati et Asheville	8:00 a m
Meridian Accommodation	5:10 a m
Hattiesburg Local	

Excursion du Dimanche

Carriere et points int.	7:10 a m

ARRIVEE

New York et Washington	9:10 a m
Cincinnati et Asheville	9:10 a m
St. Louis et Chicago	9:10 a m
Cincinnati et Asheville	8:35 a m
Meridian Accommodation	4:35 p m
Meridian local	4:40 p m

Excursion du Dimanche

Carriere et points int.	7:20 p

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de William J. Collins.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,066 — Division B — Attendu que George A. Treadwell à présenté une petition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de William J. Collins, décédé intestat.
Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
JOSEPH SINAI, Avocat.
avril 1 5 10

Succession de Mlle Eleonore Kempter.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 107,693 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par William Frantz, executeur tesatmentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
OSCAR SCHREIBER, Avocat.
avril 1 5 10

Succession de Mme Augustine Hawkins, née Stier, épouse décédée de James A. Hawkins.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans — No. 101,568 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes interessées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte premier présenté par Mlle Laura M. Murray, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
BENJAMIN ORY, Avocat.
avril 1 5 10

Succession de Dr. Wm. Allen McKeehan

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107990— Division E— Attendu que Mme Ella Wuertz, veuve de Dr. William Allen McKeehan, à présenté une petition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Dr Wm. Allen McKeehan, décédé, intestat
Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
ERASTE VIDRINE, avocat.
mars 27 avril 1-5

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Second District, portant le Numéro municipal 1926 avenue des Ursulines, entre les rues North Prieur et Roman.

T. Semmes Walmsley vs. Nicholas Richarme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107699 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 23 Avril, 1914 à midi la propriété suivante décrite à savoir:
Un certain lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent situé dans le second district de cette ville désigné par la lettre B dans l'Ilet No. 235, borné par l'avenue Ursulines et les rues North Roman, St. Philip et Nord Prieur sur le croquis ou certificat d'arpentage signé par Frank H. Waddill, ingénieur civil et voyer daté du 4 janvier 1903 joint à un acte de passé devant Félix J. Dreyfous notaire le 1er Février, 1904 suivant le quel dit croquis le dit lot s'étend à une distance de quatre vingt dix pieds de la rue Prieur et mesure vingt cinq pieds trois pouces de face à la rue Ursulines sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.
Le present lot B est la parcelle la plus proche de la rue north Prieur du lot primitivement désigné par la même lettre sur un croquis d'arpentage dressé par Arthur De Armas député voyer daté du mois d'avril 1886 annexé à un acte passé devant Chas. D. Andry, ancien notaire le 28 Mai 1886.
Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un depot de dix pour cent du prix d'achat.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
DUFOUR & DUFOUR
Avocats pour le demandeur.
mars 20-27- avril 3-9-17-22-23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du troisième district, portant le numéro municipal 2211 rue des Français entre les rues Tonti et Miro.

Dixie Homestead Association vs. Mme Adèle A. Andrews Thomas.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107566 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des propriétés foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le 1er District de cette ville le JEUDI, 16 Avril, 1914, à Midi, la propriété suivante décrite à savoir:
Une certaine parcelle ou pièce de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, prescriptions et dépendances qui y appartiennent ou en dependent de quelque façon. Située dans le troisième district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Champs Elysés, des Français, Force, actuellement Tonti, et Liberal, actuellement Miro, et mesurant trente pieds de face à la dite rue des Français, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes paralleles et comprenant la moitie longitidunale la plus proche de la rue Liberal, actuellement Miro, et désigné par le numéro douze de l'Ilet numéro quatre-vingt-cinq, sur un plan du dit ilet joint à un acte passé devant C. Pollock, ancien notaire, en cette ville le 18 Juin, 1830 et aussi désigné par le même numéro sur un plan ou croquis de voyer dressé par A. D'Hennecourt en date du 9 Octobre 1867, et joint pour référence à un acte passé devant James Graham, ancien notaire le 10 Octobre, 1889.
Saisie dans l'affaire ci dessus.
Conditions — Comptant; l'acquéreur devant déposer au moment de l'adjudication, dix pour cent de dépôt sur le montant de son enchère.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
GEO. MONTGOMERY, Avocat pour la demanderesse.
mars 13-14-27 Avril 3-10-15-16

Succession de Park Lawson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107,984 — Division B — Attendu que Park Lawson a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'exécuteurs testamentaire dative dans la succession de Park Lawson, décédé intestat.
Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
JAMES J. McLOUGHLIN, Avocat.
mars 26 31—avril 4

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Troisième District.

Louis Spiro vs. Louis J. Guillemet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107641 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des propriétés foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le 1er District de cette ville, le JEUDI, 23 Avril, 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:
1 Deux certains lots de terre ainsi que toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies privilèges etc., situé dans le troisième district de cette ville dans l'Ilet No. 1052 borné par les rues New Orléans, Miro, Galvez et Allenè designés par les Nos. 11 et 12 sur un plan dressé S. A. Nucyo, s'adjoignant l'un a l'autre et mesure chacun lot No. 11 dix huit pieds trois pouces de face à la rue Nouvelle Orléans soixante douze pieds quatre pouces et trois lignes de large en arrière, cent quarante cinq pieds de profondeur sur la ligne le séparant du lot 12 et cent cinquante quatre pieds neuf pouces et deux lignes sur l'autre ligne de côté. Lot No. 12 trente pieds de face à la rue Nouvelle Orléans sur une profondeur de cent quarante cinq pieds entre lignes paralleles.
2 Deux certains lots de terre situés dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus désignée, designés par la lettre A et B avec toutes les améliorations, droits etc., les dits lots mesurent suivant un croquis de Geo. De Armas D. V. V. daté du 20 Avril 1898, comme suit: Lot B trente trois pieds neuf pouces et deux lignes de face à la rue Nouvelle Orléans sur une profondeur de cent quatre vingt quatre pieds six pouces sur la ligne le divisant du lot désigné par la lettre A et cent quatre vingt treize pieds quatre pouces et sept lignes sur la ligne vers la rue Miro et court vers un certain point sur la rue Galvez. Lot A forme les coins des rues New Orléans et Grant et mesure trente trois pieds neuf pouces et deux lignes sur la rue Nile-Orléans sur une profondeur de cent quatre vingt quatre pieds six pouces le divisant du lot B et une profondeur de cent soixant quinze pieds plus ou moins sur la rue Galvez et court aussi vers un point sur la rue Galvez.
Saisie dans l'affaire ci dessus.
Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépot de dix pour cent du prix d'achat.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
JOSEPH LAUTENSCHLAEGER, avocat pour le demandeur.
mars 20-21-27 avril 3-9-17-23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur du septième district.

I Propriété améliorée formant le coin des rues Sycamore et Adams portant le No. municipal 7700 rue Sycamore.
II Lot vacant sur la rue Adams adjoignant et à l'arrière du lot ci dessus.

James Brown versus Manning C. Staples et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 107385—En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adresse par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville le JEUDI 9 Avril 1914 à midi la propriété suivante décrite à savoir
I Une certaine parcelle de terre, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent etc., située dans le septième district de cette ville dans l'Ilet No. 107 borné par les rues Sycamore, Adams, Burdette et Panola formant le coin des rues Sycamore et Adams et mesurant plus ou moins quarante cinq pieds quatre lignes sur la rue Sycamore sur une profondeur entre lignes égales et parallèles et face à la rue Adams de cent vingt pieds six pouces et six lignes.
II. Un certain lot de terre, ainsi que tous les droits voies et privilèges etc., situé dans le même district et ilet que la propriété ci dessus et à une distance d'environ cent vingt pieds six pouces et six lignes, du coin des rues Sycamoremore et Adams mesurant plus ou moins, vingt neuf pieds cinq pouces et deux lignes de face à la rue Adams sur cent vingt pieds en profondeur entre lignes égales et parralèles.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions — Comptant; l'acquéreur devra au moment de l'adjudication faire un dépot de dix pour cent du prix d'achat.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
McCLOSKEY et BENEDICT, avocats.
mars 28 avril 2-6

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de George J. Morris

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107556 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Anna Mabel Morris de Poorter, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
L. DEPOORTER, avocat.
mars 28 avril 2-6

Succession de William P. Hagerty

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107958 — Division C — Attendu que Mme Katherine McCloskey, vve de William P. Hagerty, à présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration de William P. Hagerty, décédé, intestat.
Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner de savoir dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
McCLOSKEY et BENEDICT, avocats.
mars 28 avril 2-6

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Shérif Civil du contenu entier du magasin bien connu

UTER ART EMPORIUM

Occupant la bâtisse à quatre étage portant les numéros municipaux

233-335 Rue Royale

Consistant en un grand et très assorti stock de tableaux, peintures à l'huile, aquarelles, chromos, gravures, mirroirs, glaces, cadres et baguettes pour encadrements, stores, meubles de fantaisie, bibelots en bronze, biscuits, terre glaise et porcelaines, bric à brac, matériel pour artistes, et autres articles de même genre trop nombreux pour être décrits, Aussi comptoirs, vitrines, piedestaux, etc, meubles de bureau, accessoires, divers etc. dans l'affaire de

Edward Uter vs. Oscar Uter, et als, No. 99312
Mlle Marie Clémentine Uter vs Oscar Uter, No. 99313.
Mlle Philomène Stella Uter vs. Oscar Uter, No. 107911.

COUR CIVILE DE DISTRICT,